



Baromètre des TPE

Sondage Ifop pour Fiducial

Vague 76 Juin 2024

N° 120824 Contacts Ifop:

Frédéric Dabi / Flora Baumlin / Chloé Tegny Département Opinion et Stratégies d'Entreprise 01 45 84 14 44 prenom.nom@ifop.com







FIDUCIAL

Etude réalisée par l'Ifop pour Fiducial



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 005 dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés.

Les entreprises réalisant moins de 50 000€ de chiffres d'affaires à l'année n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude.

En revanche, celle-ci inclut les auto-entrepreneurs.



L'échantillon a été raisonné puis ramené à son poids réel lors du traitement sur les critères suivants : secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, région d'implantation.



Les interviews ont été réalisées par téléphone du 27 mai au 17 juin 2024.



A

La conjoncture en France et dans les entreprises



A.1

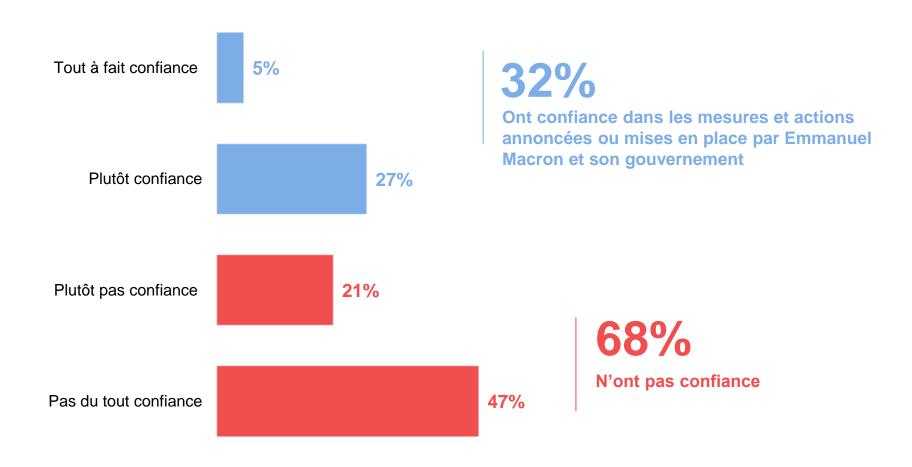
L'action d'Emmanuel Macron et du gouvernement



La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement



QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?



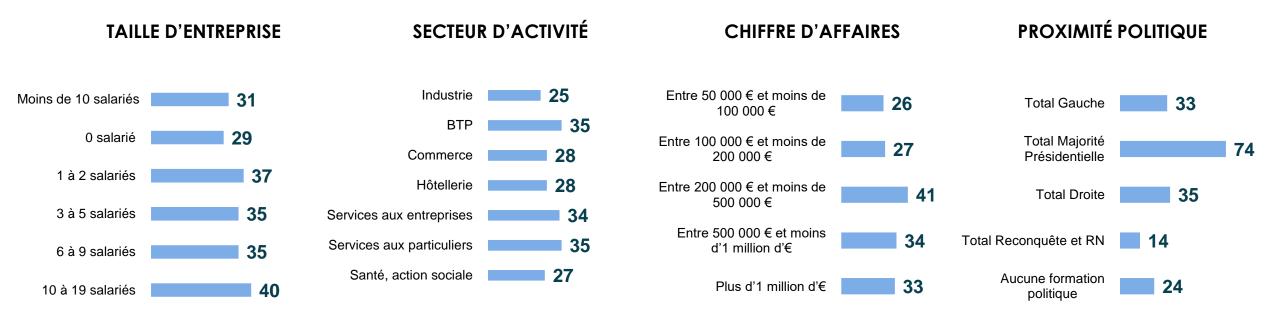
La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement





TOTAL CONFIANCE

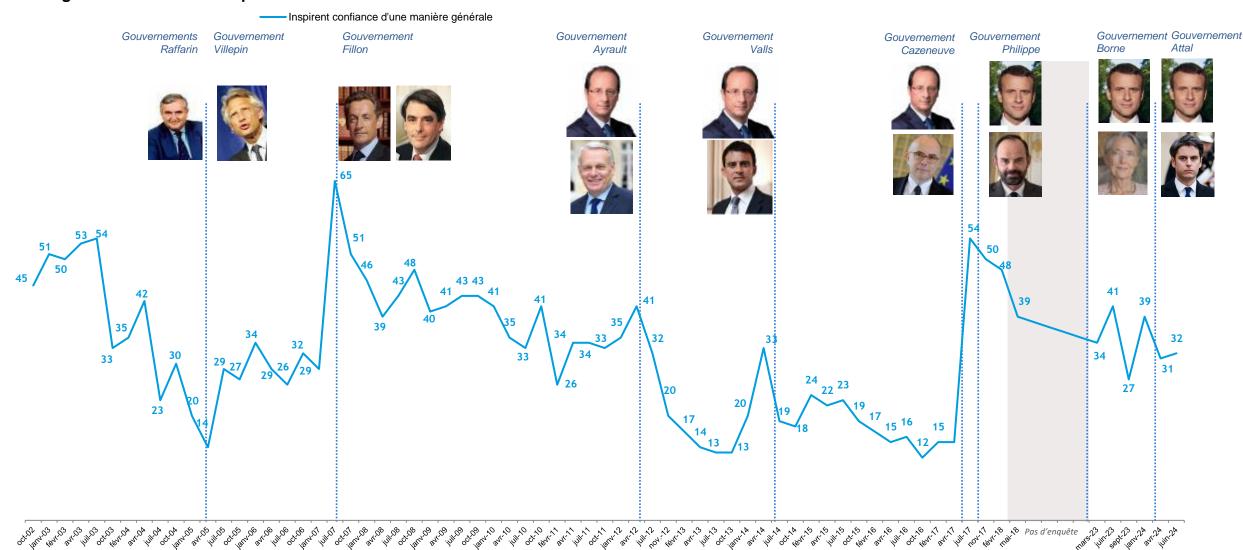
Moyenne : **32%**



La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement - Rappels

FIDUCIAL

QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?



A.2

Le climat général et le moral des patrons de TPE

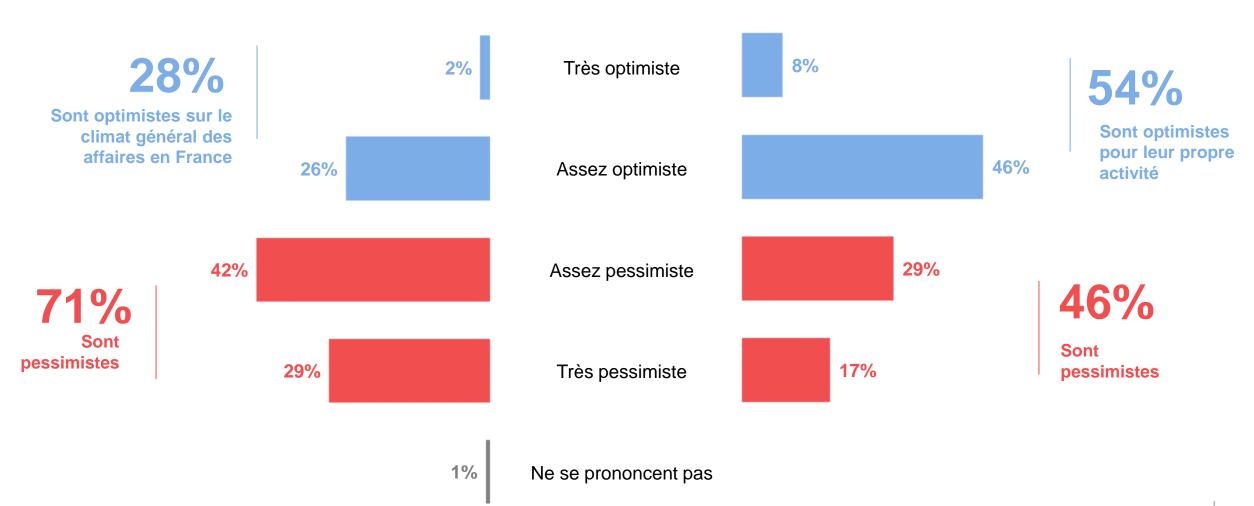


Le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France et pour sa propre activité



QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur <u>le climat</u> général des affaires en France, vous êtes ... ?

QUESTION : Et <u>pour votre propre activité</u> diriez-vous que vous êtes ... ?



Le niveau de pessimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France

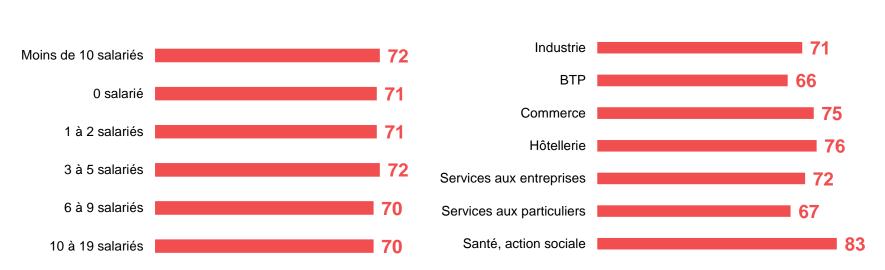




TOTAL PESSIMISTES

Moyenne : **71%**

TAILLE D'ENTREPRISE



Le niveau de pessimisme vis-à-vis de sa propre activité



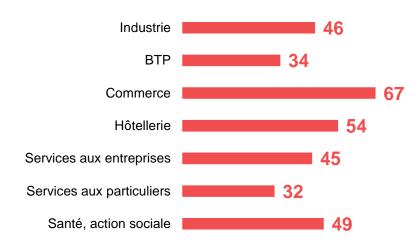


TOTAL PESSIMISTES

Moyenne : **46%**

TAILLE D'ENTREPRISE

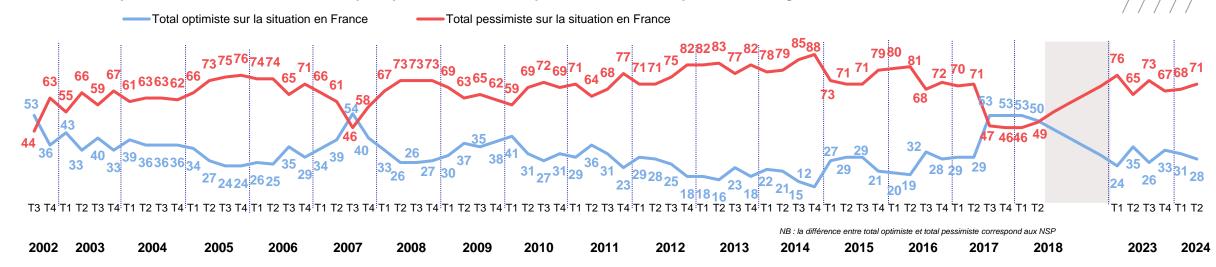




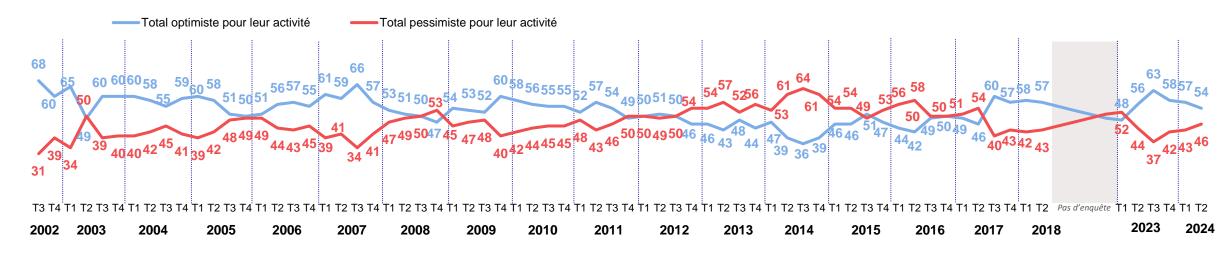
Le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France et pour sa propre activité - Rappels



QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes ... ?



QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes ... ?



A.3

L'emploi dans les TPE

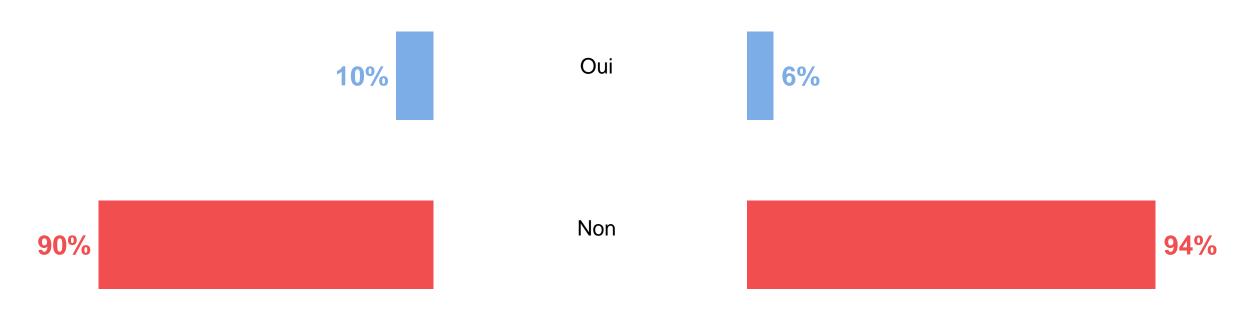


L'embauche et la suppression de personnel depuis le 1er avril 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 30 juin 2024



QUESTION: Avez-vous <u>embauché</u> du personnel depuis le 1er avril 2024, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 30 juin 2024?

QUESTION : Avez-vous <u>supprimé</u> un ou plusieurs postes de salariés depuis le 1er avril 2024 que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en supprimer d'ici le 30 juin 2024 ?







L'embauche de personnel depuis le 1er avril 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 30 juin 2024





TOTAL OUI

Moyenne: 10%

TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés 8 0 salarié 4 1 à 2 salariés 10 3 à 5 salariés 22 6 à 9 salariés 30 10 à 19 salariés 41



La suppression de postes depuis le 1er avril 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 30 juin 2024





TOTAL OUI

Moyenne: 6%

TAILLE D'ENTREPRISE

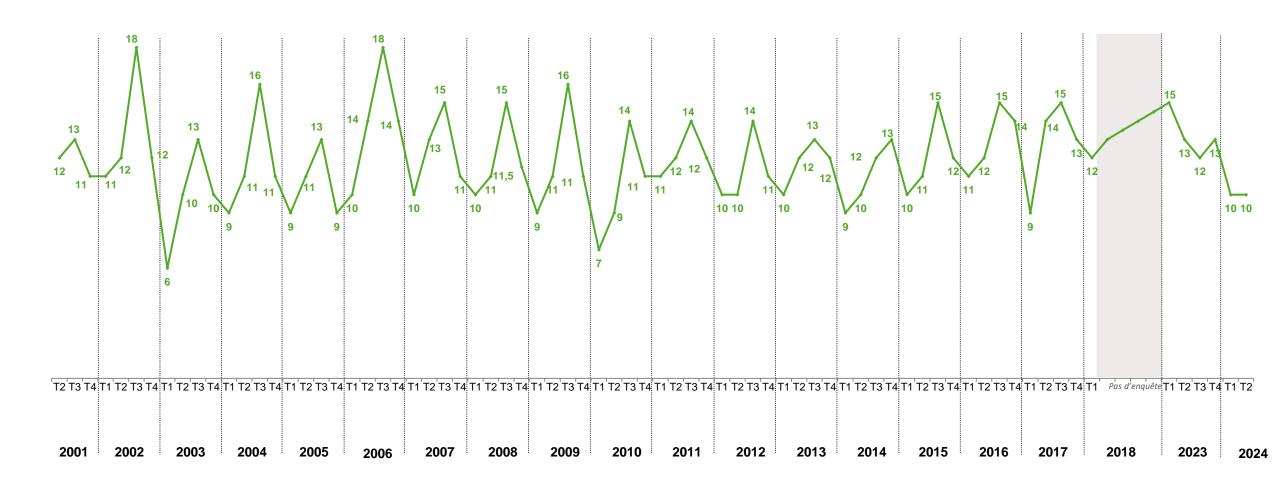
Moins de 10 salariés 6 0 salarié 4 1 à 2 salariés 8 3 à 5 salariés 10 6 à 9 salariés 12 10 à 19 salariés 11



L'embauche de personnel depuis le 1er avril 2024 ou le fait de l'envisager d'ici le 30 juin 2024 - Rappels



QUESTION : Avez-vous <u>embauché</u> du personnel depuis le 1er avril 2024, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 30 juin 2024?

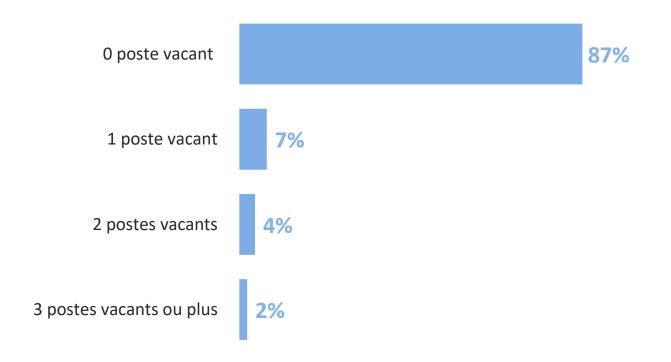


^{*} L'intitulé de la question a été modifié par rapport à la dernière enquête réalisée en 2018 (Vague 70). En 2018, la question était posée comme suit : Avez-vous embauché du personnel entre le 1er janvier et le 31 mars 2018, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise ?

Le nombre de postes actuellement vacants pour lesquels l'entreprise est en recherche active de candidats



QUESTION : Combien de postes de travail sont actuellement vacants dans votre entreprise pour lesquels vous êtes en recherche active de candidats, y compris ceux à pourvoir d'ici le 30 juin 2024 ?



MOYENNE:

0,2

Rappel Mars 2024: 0,2 Rappel Janvier 2024: 0,3 Rappel Septembre 2023: 0,3 Rappel Juin 2023: 0,3 Rappel Mars 2023: 0,3

Le nombre de postes actuellement vacants pour lesquels l'entreprise est en recherche active de candidats





NOMBRE DE POSTES VACANCTS EN MOYENNE

Movenne: 0, 2

TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés 0,2 0 salarié 0,1 1 à 2 salariés 0,3 3 à 5 salariés 0,3 6 à 9 salariés 0,5 10 à 19 salariés 0,7



A.4

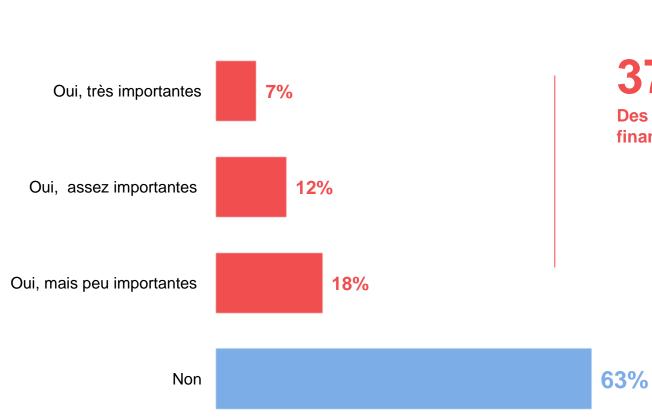
Le risque de défaillance



Le fait de rencontrer des difficultés financières



QUESTION : Votre entreprise rencontre-t-elle aujourd'hui des difficultés financières ?





37%Des TPE rencontrent des difficultés financières

Dont: 19%
des difficultés financières très ou assez importantes



Le fait de rencontrer des difficultés financières





TOTAL DIFFICULTÉS FINANCIÈRES IMPORTANTES (assez ou très)

Moyenne: 18%

TAILLE D'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés 19 0 salarié 19 1 à 2 salariés 18 3 à 5 salariés 17 6 à 9 salariés 18 10 à 19 salariés 10

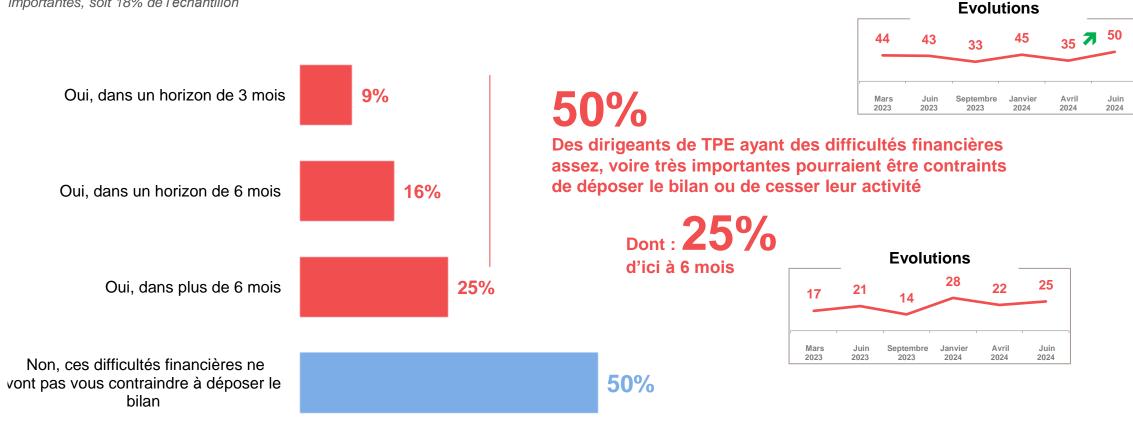


La contrainte de déposer le bilan ou de cesser son activité en raison de difficultés financières



QUESTION : Est-ce que ces difficultés financières vont vous contraindre soit à déposer le bilan, c'est-à-dire vous déclarer en état de cessation des paiements, soit à cesser volontairement votre activité pour ne pas perdre plus ?

Base : Question posée uniquement à ceux dont l'entreprise rencontre des difficultés financières assez voire très importantes, soit 18% de l'échantillon

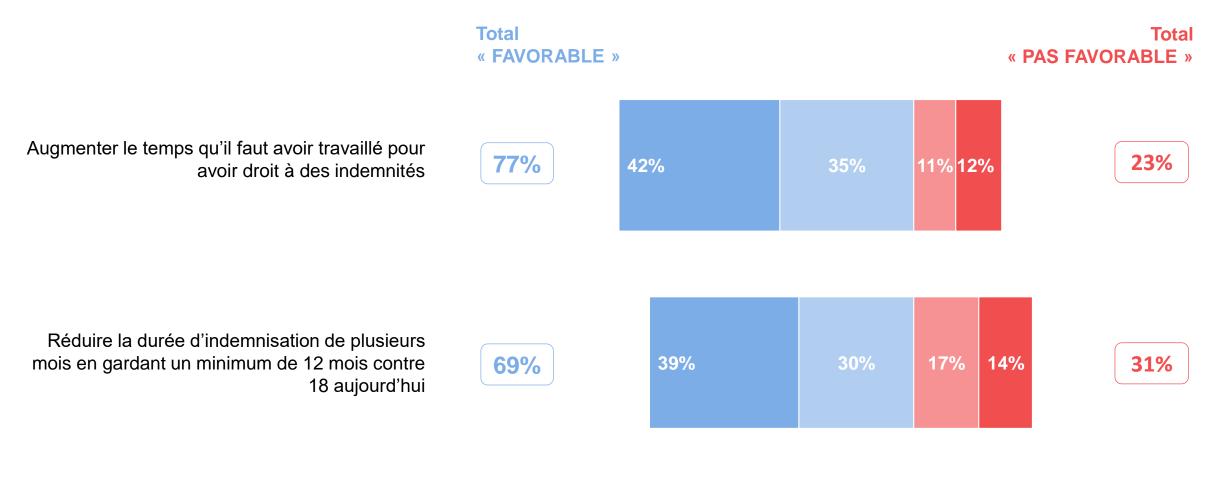


L'adhésion aux différentes pistes évoquées par Gabriel Attal concernant la réforme de l'assurance-chômage



QUESTION : Le premier ministre Gabriel Attal a récemment évoqué deux pistes pour la réforme de l'assurance chômage. Pour chacune, veuillez nous dire si vous y êtes favorable ou pas favorable ?

Base : Question posée uniquement aux dirigeants d'entreprises d'au moins 1 salarié, soit 80% de l'échantillon







Dans le contexte d'incertitudes quant à l'avenir politique du pays, la confiance des dirigeants de TPE à l'égard du climat économique national poursuit son érosion, alors que les possibles conséquences des difficultés financières rencontrées se durcissent. (1/2)

Le niveau de confiance envers les mesures économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement se stabilise à 32% (+1 point), après une chute de 8 points au premier trimestre 2024. A noter, il s'agit d'une mesure réalisée au moment de la dissolution de l'Assemblée Nationale par Emmanuel Macron le 9 juin dernier, avec la moitié des interviews ayant eu lieu avant et l'autre moitié juste après. Dans le détail, seuls 5% des interviewés déclarent avoir « tout à fait confiance » (+2 points) alors qu'en miroir, parmi les dirigeants déclarant ne pas avoir confiance (68%), 47% n'ont « pas du tout confiance » (stable).

Cette stabilité de l'indicateur de confiance est particulièrement remarquable au regard du contexte politique dans lequel s'est déroulée l'enquête. Ainsi la dissolution, si elle impacte d'autres indicateurs de cette enquête, ne semble pas avoir d'effet sur la confiance dans les mesures économiques annoncées par Emmanuel Macron : La confiance avant la dissolution était de 31% tandis qu'elle s'établit à 32% juste après. Au-delà, le contexte du second trimestre 2024, encore fortement marqué par les crises géopolitiques et la campagne des élections européennes, n'a laissé que peu de place à des actions en faveur des dirigeants de TPE, pouvant ainsi également expliquer la stabilité de l'indicateur . Et si les patrons de TPE se déclarent majoritairement en faveur de la réforme de l'assurance chômage proposée par Gabriel Attal (cf infra), cela ne semble pas avoir d'impact sur la confiance accordée au couple exécutif.

Sur le temps long, ce taux de confiance de 32% s'inscrit dans l'exacte lignée de la moyenne des mesures effectuées lors des 20 dernières années (32%).

Dans cette stabilité, les dirigeants de TPE se démarquent sensiblement de la moyenne des Français. Si la satisfaction à l'égard d'Emmanuel Macron demeure minoritaire auprès de l'ensemble des Français comme des dirigeants de TPE (26% selon les *Indices de popularité* pour le Journal du Dimanche, juin 2024), celui-ci avait connu une hausse de 3 points en mai avant de reculer de 5 points suite à la dissolution. De la même manière, en dépit d'une meilleure popularité auprès de l'ensemble des Français (41% en juin 2024), le score de Gabriel Attal connait la même dynamique que celle du Président avec une progression sur mai (+5 points) et un recul sur juin après la dissolution (-4 points).

Le déficit de confiance apparaît assez généralisé chez les dirigeants de TPE, avec toutefois une perception plus positive des dirigeants de structures de plus de 10 salariés (40% de taux de confiance, + 8 points par rapport à la moyenne). Cet écart était déjà observable lors des précédentes vagues. Par ailleurs, si la stabilité est de mise dans la plupart des secteurs d'activités on note un rebond auprès des dirigeants du secteur du BTP (35%, +14 pts) qui avait connu une baisse significative au premier trimestre 2024.



Dans le contexte d'incertitudes quant à l'avenir politique du pays, la confiance des dirigeants de TPE à l'égard du climat économique national poursuit son érosion, alors que les possibles conséquences des difficultés financières rencontrées se durcissent.(2/2)

En parallèle d'un niveau de confiance stable, le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires – traditionnellement peu élevé – poursuit son érosion avec un recul de 3 points pour s'établir à 28%. L'optimisme se situe à présent en deçà du score moyen depuis le début du baromètre (31%).

L'optimisme pour sa propre activité – bien que traditionnellement plus élevé – connait la même dynamique avec un recul de 3 points pour s'établir à 54%, soit un score dans la moyenne de ceux enregistrés depuis le début de la mesure (53%).

Pour autant, le comportement de ces indicateurs au regard de la dissolution est radicalement opposé : l'optimisme pour le climat général des affaires se dégrade de 8 points entre avant et après la dissolution (respectivement 32% et 24%), tandis que celui pour sa propre activité gagne 9 points (respectivement 49% et 58%). On peut ainsi émettre l'hypothèse de vases communicants, avec une préoccupation accrue pour le climat général du pays qui permettait aux dirigeants de TPE de « relativiser » la situation de leur propre société.

Dans le détail, les dirigeants des secteurs du BTP et des services aux particuliers se montrent parmi les plus optimistes quant à leur activité (respectivement 66% et 68%) tandis que ceux du commerce se montrent particulièrement inquiets (33%, -19 points par rapport au premier trimestre).

En ligne avec ce tassement de l'optimisme – pour le climat général des affaires comme pour sa propre activité – la part de TPE qui déclare rencontrer des difficultés financières est en progression, s'établissant à 37%, soit quatre points de plus que lors de la précédente mesure, et 10 points de plus par rapport au T3 2023. La part de celles en difficulté financières très ou assez importantes est en revanche stable (19%, égal), mais les conséquences semblent devenir plus inquiétantes, puisque la moitié de celles-ci pourraient être contraintes de déposer le bilan, soit 15 points de plus qu'au précédent trimestre. Il s'agit par ailleurs du score le plus élevé de cet indicateur depuis le début de la mesure au T1 2023.

Dans le détail, les TPE évoluant dans le secteur de la santé et de l'action sociale restent les mieux loties avec 22% d'entre elles se déclarant en difficulté financière.

Enfin, la part des TPE se déclarant en difficulté financière, si elle progresse, semble néanmoins s'être tassée avec la dissolution (42% avant, 32% après). Ce paradoxe peut là encore s'expliquer par une possible préoccupation plus grande pour l'avenir politique du pays, reléguant au second plan les préoccupations concernant sa propre activité – ou bien par l'anticipation que la crise politique pourrait avoir pour conséquence immédiate un « moratoire » sur l'activité économique.



Un début d'année marqué par une stabilisation des embauches à un niveau bas : une TPE sur dix a embauché ou prévoyait de le faire d'ici fin juin 2024.

FIDUCIAL

10% des dirigeants de TPE ont embauché ou prévoyaient d'embaucher du personnel d'ici fin juin 2024, soit un score stable par rapport au premier trimestre 2024.

On constate toujours une forte corrélation entre cet indicateur et la taille de l'entreprise. Seules 8% des TPE de moins de 10 salariés ont embauché ou comptaient le faire, alors que ce score grimpe à 41% au sein des TPE de 10 salariés et plus. Le secteur de l'hôtellerie se démarque aussi, positivement (21%), et ce d'autant plus dans un contexte d'accueil des JOP à Paris et dans toute la France cet été.

En miroir, 6% des TPE déclarent avoir supprimé un ou plusieurs postes lors du dernier trimestre 2023 (-2 points par rapport au T1 2024).

Il en résulte un différentiel positif de 4 points entre les embauches et les suppressions de postes, (+2 points par rapport au T1 2024).

Enfin, 87% des TPE n'ont aucun poste vacant dans leur entreprise et en moyenne, il existe 0,2 postes vacants par TPE – score stable par rapport au précédent trimestre. Les plus grands TPE disposent de davantage de postes vacants : 0,5 pour les TPE de 6 à 9 salariés et 0,7 pour les TPE de 10 salariés et plus.



Les dirigeants de TPE se déclarent majoritairement favorables aux différentes pistes évoquées par Gabriel Attal concernant la réforme l'assurance-chômage.

77% se montrent en effet favorables à l'augmentation de la durée travaillée pour l'ouverture des droits à percevoir des indemnités, dont 42% qui sont « tout à fait favorables ». En parallèle, 69% sont favorables à la réduction de la durée d'indemnisation de plusieurs mois, avec un minimum de 12 mois garanti contre 18 mois aujourd'hui, et 39% seraient même « tout à fait favorables » à cette mesure.

A nouveau, si l'on observe peu de différences entre les secteurs et les différentes tailles d'entreprise, les patrons sympathisants de gauche sont minoritaires à soutenir ces mesures, contre une nette majorité des sympathisants de droite, voire de la majorité présidentielle s'agissant uniquement de la première mesure évoquée.